Intitulé du projet	Projet d'appui à l'Association des Régions du Burkina Faso (ARBF) pour la Consolidation de la décentralisation au niveau régional –Burkina Faso (PACDR))
Coût total	404 617,23 EUR
	Contribution UE: 350 000 EUR
Méthode d'assistance / Mode de gestion	 Deux principaux axes d'assistance sont proposés : Le renforcement des capacités techniques et opérationnelles de l'ARBF par la mise à disposition de moyens humains et logistiques, le renforcement des capacités ; L'appui de 3 régions ciblées pour la mise en place d'outils de planification, de suivi, de capitalisation et d'information.
	La gestion du projet s'appuie sur :
	Gestion décentralisée à travers un contrat de subvention entre l'ARBF et l'UE.
	Mise en place d'un comité de pilotage comme organe d'orientation politique et de décision, et cadre d'échanges entre l'ARBF et les partenaires
	Mise en place au siège de l'ARBF d'une équipe technique de coordination
Période de mise en	Mobilisation d'une assistance technique 2017-2018 (24 mois)
œuvre	2017-2018 (24 IIIOIS)
Lieu	Niveau central (Ouagadougou) + les 13 régions du Burkina Faso
Objectif général	Contribuer à la consolidation de la décentralisation au niveau régional au Burkina Faso
Objectifs spécifiques	Améliorer les performances de mise en œuvre des activités de l'ARBF et des collectivités régionales dans la conduite du processus de décentralisation au niveau régional
Résultats attendus	Les deux résultats globaux attendus du projet sont les suivants:
	 Les capacités institutionnelles et opérationnelles de l'ARBF sont renforcées pour mieux accompagner les Conseils Régionaux
	 Trois Conseils Régionaux bénéficient de l'accompagnement de l'ARBF pour la mise en œuvre de leurs missions dans le cadre du processus de décentralisation
Bénéficiaires	Les bénéficiaires directs sont le bureau de l'ARBF et 3 conseils régionaux.
	L'ensemble des 13 régions du Burkina et les populations sont bénéficiaires indirectes, à travers la mise en œuvre d'outils participatifs dans les 3 régions et la réalisation de diagnostics régionaux suivie de la mise en place de bases de données sur la situation les 13 régions.
Méthode de mise en œuvre	Le projet sera mis en œuvre dans un esprit de concertation et participatif.
	Ainsi, les organes de l'ARBF seront au cœur de l'exécution du projet ; chaque organe, selon ses attributions, participera à la supervision, la réalisation ou au suivi des activités.
	Pour la mise en œuvre des activités d'appui intensif aux régions, le projet mettra l'accent sur l'accompagnement de 3 régions au niveau desquelles sera expérimentée la mise en œuvre d'outils participatifs : diagnostic et mise en place d'une base de données, Plan Régional de Développement (PRD) participatif, budget participatif, système de suivi-évaluation, forum régional.
	L'enjeu est de bien outiller les 3 régions, de capitaliser les expériences et de les promouvoir par la suite auprès d'autres régions